PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-ROBERT

Assemblée régulière du conseil municipal de Saint-Robert, tenue le 6 mars 2017, à 19h30, à la salle communautaire.

Sont présents (es) : Mesdames Patricia Salvas, Véronique Salvas et Myriam Chapdelaine, Messieurs Joël Pelletier, Gilles Latour et Stéphane Cournoyer.

M. Gilles Salvas, maire préside l'assemblée. Mme Nathalie Lussier, directrice générale et secrétaire-trésorier est également présente.

6387-03-2017 **ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par M. Gilles Latour, secondé par M. Stéphane Cournoyer, et résolu à l'unanimité des conseillers(ères) d'accepter l'ordre du jour, ce avec les modifications apportées.

ADOPTÉ

6388-03-2017 **ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL**

Il est proposé par Mme Patricia Salvas, secondée par Mme Myriam Chapdelaine et résolu à l'unanimité des conseillers(ères) d'accepter le procès-verbal de l'assemblée régulière tenue le 6 février 2017 et ce sans modification:

ADOPTÉ

6389-03-2017 **APPROBATION DES COMPTES**

Sur proposition de M. Stéphane Cournoyer, secondé par Mme Myriam Chapdelaine et résolu à l'unanimité des conseillers(ères) d'accepter et de payer les comptes présentés:

Comptes: 110 618.12$
Salaires : 23 273.59$

Total : 133 891.71$

ADOPTÉ

6390-03-2017 **RAPPORT MRC**

M. le maire nous fait un compte rendu sur les bacs bruns et de la situation de l'écocentre

6391-03-2017 **RAPPORT DES COMITÉS**

M. Joël Pelletier nous informe qu'il se retire du comité de l'organisation du tournoi de soccer 2017, pour raison personnelle et c'est Mme Vicky Larouche qui prendra la place et ce aux même tâches.

M. Stéphane Cournoyer nous informe sur le dossier de la RAIRY,

PÉRIODE DE QUESTIONS

Cette période est tenue à l'intention des personnes présentes

6392-03-2017 **DEMANDES DES CONTRIBUABLES** (aucune demande)

6393-03-2017 **DOSSIER VENTE POUR TAXES 2015-2016**

Sur proposition M. Joël Pelletier, secondé par M. Stéphane Cournoyer et résolu à l'unanimité des conseillers(ères) d'autoriser la directrice générale à envoyer la liste de comptes de taxes 2015-2016 en vente pour taxes à la MRC Pierre-De Saurel. Des frais supplémentaires seront alors chargés.

De plus, la directrice générale est nommée comme enchérisseur, lors de la vente de propriétés pour taxes qui sera tenue en juin 2017, ce s'il y a lieu.

ADOPTÉ

6394-03-2017 **APPUI À LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-LOUIS-DE-GONZAGUE**

Dossier remis à la séance du mois d'avril

6395-03-2017 **PROCLAMATION D'AVRIL LE MOIS DE LA JONQUILLE**

CONSIDÉRANT QU'en 2017 plus de 50 000 Québécois recevront un diagnostic de cancer et que cette annonce représentera un choc important, qui se répercutera sur toutes les sphères de leur vie ;

CONSIDÉRANT QUE le cancer, c'est 200 maladies et que la Société canadienne du cancer, grâce à des centaines de milliers de Québécois, donateurs et bénévoles, lutte contre tous les cancers, du plus fréquent au plus rare ;

CONSIDÉRANT QUE nous pouvons prévenir environ la moitié de tous les cancers en adoptant un mode de vie sain et des politiques qui protègent le public;

CONSIDÉRANT QUE le taux de survie au cancer a fait un bond de géant, passant de 25 % en 1940 à plus de 60 % aujourd'hui, et que c'est en finançant les recherches les plus prometteuses que nous poursuivrons les progrès ;

CONSIDÉRANT QUE la Société canadienne du cancer est l'organisme qui aide le plus de personnes touchées par le cancer, avec des services accessibles partout au Québec qui soutiennent les personnes atteintes de la maladie, les informent et améliorent leur qualité de vie ;

CONSIDÉRANT QUE le mois d'avril est le Mois de la jonquille, et qu'il est porteur d'espoir et que la Société canadienne du cancer encourage les Québécois à poser un geste significatif pour les personnes touchées par le cancer et à lutter contre tous les cancers ;

En conséquence, il est proposé par M. Gilles Latour, secondé par M. Joël Pelletier et résolu à l'unanimité des conseillers(ères) de décréter que le mois d'avril est le Mois de la jonquille.

QUE le conseil municipal encourage la population à accorder généreusement son appui à la cause de la Société canadienne du cancer.

ADOPTÉ

6396-03-2017 **BILAN FÊTE HIVERNALE 2017**

Messieurs Gilles Salvas et Stéphane Cournoyer font un compte rendu des activités de la fête hivernale qui a eu lieu du 16 au 19 février dernier et déposent le bilan financier soit :

Revenus :	4 593.28$
Dépenses :	3 371.24$
Revenus nets :	1 222.04$

Le rapport fait partie intégrante de la résolution.

6397-03-2017 **REGROUPEMENT DES OFFICES MUNICIPAUX D'HABITATION (O.M.H.) COMPRIS DANS LA MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE PIERRE-DE SAUREL (M.R.C.)**

CONSIDÉRANT l'adoption en 2016, par l'Assemblée nationale, de la loi 83 modifiant la Loi sur la Société d'habitation du Québec lui permettant, entre-autres, de constituer un Office régional d'habitation sur le territoire de toute Municipalité régionale de comté (M.R.C.), qu'il désigne et/ou un Office municipal issu de la fusion d'Offices municipaux existants;

CONSIDÉRANT que les Offices municipaux d'habitation de la région de la Municipalité régionale de comté de Pierre-De Saurel (M.R.C.) souhaitent proposer une forme de regroupement qui leurs ressemblent, plutôt qu'une association forcée et imposée par le gouvernement du Québec;

CONSIDÉRANT que lors d'une rencontre qui a eu lieu le 28 février 2017, où tous les représentants des Offices municipaux d'habitation (O.M.H.) de la Municipalité régionale de comté de Pierre-De Saurel (M.R.C.) étaient présents, il fut suggéré de se regrouper sous l'appellation « d'Office régional d'habitation Pierre-De Saurel »;

CONSIDÉRANT que lors de cette même rencontre, il fut également suggéré de former un comité de transition et de concertation provisoire ayant un mandat d'une année afin d'établir les bases de ce nouvel « Office d'habitation » à caractère régional;

CONSIDÉRANT que le travail de ce comité de transition et de concertation provisoire, pour la mise en place de cette nouvelle structure régionale devra se faire dans le respect de chacune des communautés participantes quant à leurs « us et coutumes » en ce qui concerne : le personnel, les locataires présents et à venir, l'entretien des bâtiments (selon la politique déjà en place), le maintien du budget à fournir par la municipalité (équivalent du 10% et ceci, en chiffre absolu) et d'éviter la création d'une super structure de gestion créant des augmentations du coût d'exploitation;

CONSIDÉRANT que les élus (es) de chacune de nos municipalités doivent se prononcer, par résolution, officialisant cette démarche régionale;

Il est proposé par M. Joël Pelletier, appuyé par Mme Myriam Chapdelaine
Et résolu unanimement :

QUE par la présente, la municipalité de Saint-Robert adhère officiellement à cette démarche et mandate Mme Patricia Salvas et son substitut Mme Véronique Salvas, pour siéger sur le comité de transition et de concertation.

QUE le mandat du comité de transition et de concertation provisoire débute son travail en étudiant un modèle déjà mis en place dans une Municipalité régionale de comté (M.R.C.) situé à proximité de la nôtre, pour étude et recommandation.

QUE le représentant de la municipalité siégeant sur le comité de transition et de concertation respecte, dans son travail, les vœux exprimés au 5ième considérant de la présente résolution.

ADOPTÉ

6398-03-2017 **SOUMISSION POUR RECOUVREMENT DE LA SCÈNE – SALLE MUNICIPALE**

Sur proposition de M. Joël Pelletier, secondé par M. Stéphane Cournoyer et résolu à l'unanimité des conseillers(ères) d'accepter la soumission de Distribution Yvon Mongrain pour procéder au recouvrement de la scène à la salle municipale et ce au coût de 1 012.00$ + taxes incluant temps et produits, plus les matériaux pour mettre à niveau la scène, ces travaux seront exécutés par la municipalité

La soumission fait partie intégrante de la résolution.

ADOPTÉ

6399-03-2017 **ADOPTION DU RAPPORT D'ACTIVITÉS AN 8 (PERIODE : DU 01/01/2016 AU 31/12/2016)**

Adoption du rapport des indicateurs de performance de l'an 8 - Schéma de couverture de risques en sécurité incendie.

Considérant que le schéma de couverture de risques en sécurité incendie de la Municipalité régionale de comté (MRC) de Pierre-De Saurel est entré en vigueur le 18 avril 2009 ;

Considérant que l'article 35 de la *Loi sur la Sécurité incendie* prescrit que chaque Municipalité doit adopter un rapport d'activités annuel;

Considérant que l'an 8 correspond à la période du 1er janvier 2016 au 31 janvier 2016 ;

Considérant que le rapport annuel de la MRC de Pierre-De Saurel intègre un bilan global de réalisation de la Municipalité de Saint-Robert en lien avec le plan de mise en œuvre local adopté et intégré au schéma ;

Considérant qu'une copie des tableaux sur les indicateurs de performance a été remise aux membres du Conseil municipal ;

En conséquence, il est proposé par Mme Patricia Salvas, secondée par Mme Myriam Chapdelaine que le rapport d'activités de l'an 8, tel que déposé, soit adopté et transmis à la MRC de Pierre-De Saurel pour la production du rapport de synthèse qui doit être transmis au ministère de la Sécurité publique (MSP).

ADOPTÉ

6400-03-2017 **FAUCHAGE ABORDS DE CHEMINS MUNICIPAUX**

Suite à la réception de soumissions pour les travaux de fauchage;

M. André Allard	Pas de dépôt de soumission
M. François Parent	Pas de dépôt de soumission
Les Entreprises Alain Bélanger et Fils inc.	70.00$ / heure
	24.00$ / km
	105$ / heure débroussaillage

Sur proposition de M. Joël Pelletier, secondé par M. Stéphane Cournoyer, il est unanimement résolu de retenir les services des Entreprises Alain Bélanger et Fils inc. concernant le fauchage des abords de chemins de la municipalité, au coût de 24.00$ / km par coupe ainsi qu'un taux horaire de 70.00$ / hre pour la coupe aux étangs et de 105$ / hre pour le débroussaillage avec une coupe de 6'' minimum.

La municipalité accepte l'offre d'un contrat de 3 ans soit 2017 – 2018 – 2019 aux tarifs ci-haut mentionnés.

Deux coupes seront faites soit fin juin et fin août de l'année courante.

ADOPTÉ

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-ROBERT

6401-03-2017 **DEMANDE AU MINISTÈRE DES TRANSPORTS – FAUCHAGE**

Sur proposition de M. Joël Pelletier, secondé par Mme Véronique Salvas et résolu à l'unanimité des conseillers(ères) de demander au Ministère des Transports d'effectuer le fauchage des abords de route (des quenouilles et de la phragmite) suivants :

- Coin chemin Saint-Robert – route 239 et route 132
- Coin rang Picoudi et route 132 (côté sud)
- Coin rang Bellevue et route 132

Sur une distance de + ou – 100 pieds (30m) pour chaque intersection.

ADOPTÉ

6402-03-2017 **INVITATION SOUMISSION ASPHATAGE (RAPIÉÇAGE)**

Sur proposition de M. Stéphane Cournoyer, secondé par Mme Patricia Salvas, il est unanimement résolu d'autoriser la directrice générale à procéder à l'invitation d'entrepreneurs pour soumissionner pour les travaux d'asphaltage (rapiéçage), l'ouverture des soumissions se fera le 29 mars à 14 h 00.

L'instruction aux soumissionnaires et le formulaire de soumission font partie intégrante de la résolution.

ADOPTÉ

PÉRIODE DE QUESTIONS

Cette période est tenue à l'intention des personnes présentes

CORRESPONDANCES

Remerciement Fondation Cégep Sorel-Tracy – Opération Nez rouge 2016
Merci de la part du Club FADOQ St-Robert

6403-03-2017 **DIVERS** (aucun sujet)

6404-03-2017 **LEVÉE DE LA SÉANCE**

À 20 H 00, M. Gilles Latour propose la levée de la séance.

_____
M. Gilles Salvas, maire

Je, Gilles Salvas, maire atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature pour moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal et renonce à mon droit de veto.»

_____
Mme Nathalie Lussier,
Directrice générale et
secrétaire-trésorière

6 mars 2017